



**COMMISSION FINANCIERE ET RECOMPENSES PV 01/2017-2018**

**REUNION Tenue le 20 JANVIER 2018 au Siege de la FRMN à Casablanca**

**Membres Présents :**

Mustapha KAROUCH

Lahcen BENJAMA

AbderrahimBOUBKERI

**Membre d'honneur :**

Mr Driss HASSA, Président de la FRMN

**Membre Absent :**

BEN-HALLOUM

La réunion est ouverte à 15 h, sous la présidence honorifique de Mr Driss HASSA, Président de la FRMN, qui a souhaité la bienvenue aux membres de la Commission Financière et Récompenses et les a encouragé pour être à la hauteur des tâches qui les incombent.

Mr le Président de la Commission Financière et récompenses M. Karouch de son côté a félicité tous les membres présents et a poursuivi par la présentation de l'ordre du Jour.

**Ordre du jour**

- 1- Mot du Président de la FRMN
- 2- Désignation du secrétaire de la commission
- 3- Rappel des attributions de la commission
- 4- Divers

## **1/ Le Mot du président de la FRMN**

Monsieur Driss HASSA Président de la FRMN a rappelé le rôle important de cette commission au sein de la FRMN, et il a aussi souligné que la commission reste souveraine dans les missions qui lui sont confiées.

## **2/ Désignation du secrétaire de la commission**

Sous proposition du Président de la CFR, M Abderrahim BOUBKERI a été désigné secrétaire de la commission Financière et Récompenses à l'unanimité des membres.

## **3/ Rappel des attributions de la commission**

Mr le Président de la Commission Financière et récompenses M. Karouch a énuméré les principales attributions confiées à cette commission à savoir :

- Vérification et contrôle de la finance de la FRMN
- Recherche de nouvelles ressources financière pour la FRMN
- Recommandation pour l'optimisation des ressources de la FRMN

## **4/Divers :**

Mr le Président de la Commission Financière et récompenses M. Karouch a demandé un poste de travail pour la commission F&R.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h 30.

**Le Secrétaire de la C.F.R    Le Président de la C.F.R**

**Abderrahim BOUBKERI    Mustapha KAROUCH**